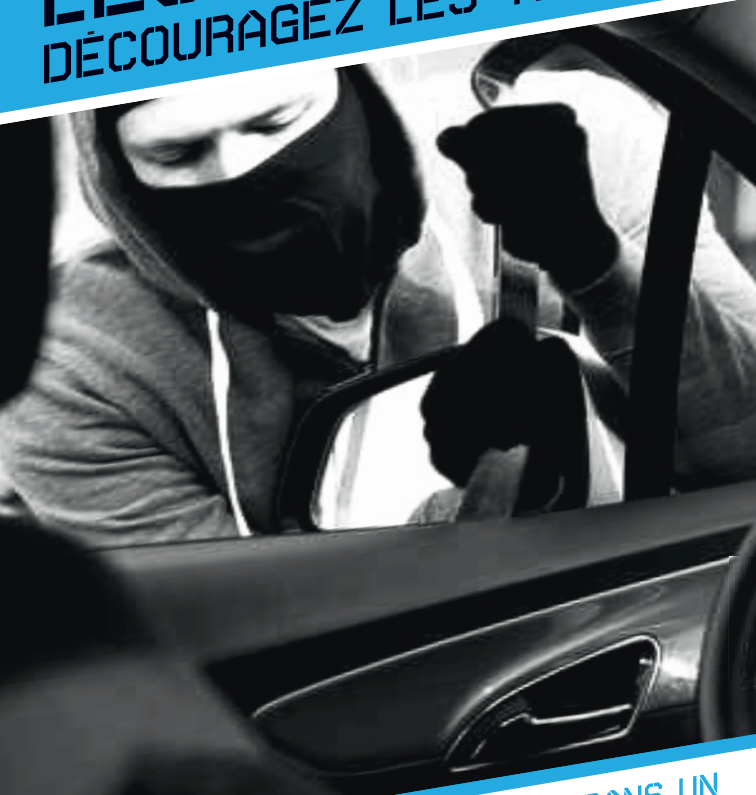


VOLS LIÉS AUX VÉHICULES  
**NE TENTEZ PAS  
LES VOLEURS !**  
DÉCOURAGEZ LES TRAFICS



**25%** DES VOLS ONT LIEU DANS UN  
VÉHICULE RESTÉ OUVERT...



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

[www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr) / politiques publiques / sécurité publique

# UN VOL ARRIVE TOUJOURS SUITE À UN EXCÈS DE CONFIANCE...



Chaque année, 110 000 véhicules sont volés en France puis écoulés, dans la majorité des cas, sous forme de pièces détachées, par des délinquants qui recherchent un profit rapide. Les vols d'accessoires sur véhicules (pots catalytiques, carburant...) sont aussi en progression régulière. Pour lutter contre ce fléau, le ministre de l'Intérieur a mis en place, en octobre 2014, un plan national de lutte contre les vols et trafics de véhicules et de pièces détachées.

## RESTEZ VIGILANTS !

- Ne laissez pas le véhicule ouvert, moteur tournant
- Ne laissez jamais vos clés de contact, mais au contraire bloquez la direction
- Ne déposez aucun objet ou document de valeur dans la boîte à gants ou visible
- Ne laissez pas de câble de recharge de vos appareils ou de support GPS
- Nettoyez régulièrement la trace de ventouse GPS sur la vitre
- Ne laissez jamais votre GPS avec votre adresse en mémoire
- En cas d'agression, essayez de retenir le signalement de votre agresseur
- En cas de vol de chéquier ou de carte bleue, faites opposition sans délai
- Si votre portable est volé, prévenez votre opérateur pour bloquer la ligne

### Vente aux particuliers, attention aux arnaques !

Un phénomène d'escroquerie lié aux ventes de véhicules entre particuliers a été détecté dans le département. Les auteurs se disent intéressés par un véhicule trouvé sur internet, effectuent la transaction à l'aide d'un faux chèque de banque, souvent en début de week-end. Le temps que le chèque soit finalement refusé, le véhicule est parti et ré-immatriculé à l'étranger avant inscription aux fichiers : il est trop tard...



## DÉCOURAGEZ LES TRAFICS !

N'achetez ou ne revendez votre véhicule hors d'usage ou vos pièces détachées qu'à des professionnels agréés et reconnus. Ils sauront les traiter et les recycler dans le respect de la réglementation technique et environnementale.



## VICTIME D'UN VOL ?

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité.

## TÉMOIN D'UN VOL ?

Appelez immédiatement le **17** et n'intervenez pas. Essayez de mémoriser les éléments qui permettront d'identifier les voleurs (nombre, signalement, signes caractéristiques, véhicules).